

Halte aux intimidations ! Halte à la répression !

Londres, Strasbourg... La police frappe. La préfecture transforme Strasbourg en ville fantôme. **La police entraîne les manifestants dans des recoins.** Sans possibilité d'issue. Lors des grandes mobilisations de jeunes (réforme des lycées, LRU), on a vu des agents foncer dans les rassemblements. Le but ? Y extraire des manifestants, les interpeller.

Depuis septembre, **une quinzaine de jeunes communistes ont subi le joug de la répression** : intimidations, pressions, arrestations.

Ces actions sont inadmissibles de la part d'un gouvernement qui a dit faire de la « liberté » sa valeur fondamentale. **Entre liberté du capital et liberté de s'opposer, le gouvernement a fait son choix...**

On ne compte plus **les militants syndicaux poursuivis : victimes de la répression d'Etat et victimes de la répression au sein des entreprises.** Dans les boîtes, les directions se voient confier, par la loi, un pouvoir sans partage. L'agitation par la droite du « chiffon rouge » des séquestrations s'inscrit dans ce cadre : « interdiction de contester le pouvoir des actionnaires et des directions ». La répression interne aux boîtes, cela donne : licenciements, non-progression de carrière, mises au placard. **Dans les facs, les lycées, la répression non policière, c'est les menaces sur la tenue des examens, sur la poursuite des études des jeunes, les exclusions. Et même des convocations par les Renseignements généraux (RG).**

A un moment où l'on appelle au sacrifice pour faire face à la crise, le monde du travail, et la jeunesse font l'objet d'une violence symbolique qui a pour nom : versement de dividendes, de stock-options, maintien du bouclier fiscal.

Les élus du peuple également sont convoqués : quand ils font adopter des arrêtés anti-expulsions, etc. **Les « aidants » de sans-papiers luttent jeudi contre l'article L622-1.** Eric Besson, ministre de l'Immigration a beau jeu de dire qu'aucun militant ni humanitaire n'a été condamné en vertu de cet article... Mais on ne compte plus ceux qui se font conduire au poste, pour être intimidés au nom de cet article. Et c'est un mensonge du ministre : plusieurs personnes ont déjà été condamnées en vertu de cet article.

Outre la répression des militants, ce sont **tous les citoyens qui peuvent être touchés.** On apprend que le mort du G20 à Londres n'était qu'un passant. Avec sa politique « d'ordre », **la droite met en place les conditions de violences policières.** Le récent rapport d'une organisation de défense des droits de l'homme est alarmant. Il montre que tous les citoyens ne sont pas égaux, que personnes pauvres ou d'origine étrangère sont plus atteintes que les autres par ces violences. L'utilisation du « délit d'outrage » par la police pour se couvrir, conduit à l'impunité de celle-ci. **Militant ou simple citoyen, nous sommes tous concernés. L'an dernier, 1% de la population a été placée en garde à vue !**

La répression est nécessaire à la **politique du gouvernement.** Politique de sourds face à une remise en cause de ses politiques par le mouvement social. **Politique de conservation des acquis des actionnaires. Politique de maintien de rapports économiques obsolètes.** A l'heure où des millions d'informations s'échangent gratuitement, ce progrès technologique ne peut être compensé par la répression de la loi Hadopi. Cela appelle à d'autres façons de financer le travail des artistes.

A l'heure où les salariés, **les étudiants sont de plus en plus formés, à mêmes de participer au pouvoir** dans la Fac et l'entreprise, la répression et la restriction des libertés est l'œuvre de ceux qui œuvrent contre le sens de l'histoire. Elle est l'œuvre de réactionnaires. **L'heure est à briser les chaînes qui enferment les capacités des citoyens, des jeunes, des travailleurs. L'heure est à briser les chaînes qui empêchent notre pays d'avancer.**

Fait à Paris, le 12 avril 2009